

UN ABRI PCI DE LAUSANNE ROUVRE SES PORTES À UNE CINQUANTAINE DE MIGRANTS

Un abri de protection civile logera, sous une école, une cinquantaine d'hommes bénéficiant de l'aide d'urgence de l'EVAM

La bagarre généralisée qui s'est déroulée début janvier dans l'abri PCi de Nyon a-t-elle décidé les autorités à intervenir? «Nous avons annoncé en novembre l'ouverture d'une structure pour soulager l'ensemble de nos foyers, répond Pierre Imhof, directeur de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Mais ce sont en effet des hommes logeant à Nyon et bénéficiant de l'aide d'urgence qui seront déplacés à Lausanne.» Prévu pour accueillir une centaine de migrants, l'abri de Nyon comptait 130 pensionnaires. Un projet de construction de l'EVAM est toujours bloqué par les oppositions nyonnaises. Principale raison: le terrain se situe à proximité d'une école. L'abri PCi de Coteau-Fleuri, dans le quartier des Boveresses, se trouve lui aussi sous une école primaire. Un problème? «Il a déjà été utilisé pour héberger des requérants d'asile jusqu'en 2004 et cela s'était bien passé», assure Pierre Imhof.

A l'époque, le centre n'ouvrait déjà ses portes que la nuit (de 19 h 30 à 9 h), mais les migrants étaient lâchés dans la nature la journée. Désormais, une structure de jour sera mise sur pied à quelques pas de là. Elle accueillera les résidents de 9 h à 20 h 30, week-ends inclus.

Les cinquante hommes de Coteau-Fleuri bénéficieront uniquement de l'aide d'urgence (nuits et repas). Ils font partie de la proportion toujours plus grande de migrants qui attendent leur renvoi au pays. En deux ans, ce chiffre est passé de 603 à 886. Et ce malgré une stabilisation du nombre de migrants assistés par l'EVAM (environ 4500 personnes). Un «véritable glissement», selon Pierre Imhof.